



# Le clapotis

Juin 2012

## Mot de la Présidente

Mesdames, messieurs,

Votre Association pour la protection du Lac-à-la-Tortue travaille activement à la survie de votre Lac.

À titre de présidente, je sollicite votre aide et votre implication afin de nous aider à faire avancer les choses. Je vous demande de nous soutenir en devenant membre de l'Association pour la protection du Lac-à-la-Tortue puisque nous sommes peu nombreux et les dossiers sont importants et exigeants. En voici quelques uns à titre d'exemples: Assainissement des eaux, travaux dans la Petite Tortue (suite aux revirements des courants d'eau qui ont favorisé une entrée massive de coliformes fécaux dans le lac), gestion responsable du barrage de la Petite Tortue, reboisement des rives, gestion des fosses septiques, suivi des terrains qui ont été touchés par les algues bleues, sensibilisation aux problématiques du lac, prise de tests d'eau pour le Réseau de surveillance volontaire, etc.

En effet, nous avons besoin d'un groupe représentatif de gens qui ont à coeur la survie de notre Lac puisque seule un grand nombre de membres peut avoir un impact et influencer les décisions et les actions de nos décideurs pour la survie de notre Lac.

Bon été à tous.

Marielle Magnan

## Poursuite du programme de reboisement des rives



Les riverains du Lac-à-la-Tortue pourront de nouveau se procurer des arbustes à faible coût cette année. Le coût par arbuste (pot de 1 gallon) a été fixé à 5,75\$ cette année. Montant auquel il faut soustraire une contribution spéciale de la Ville de Shawinigan de 3,00\$. **Le prix réel payé par les riverains est donc de 2,75\$ par arbuste.**

Les riverains pourront venir récupérer les arbustes commandés au garage municipal de Saint-Georges (jonction 153) où le BVSM (Bassin Versant Saint-Maurice) aura un bureau satellite pendant l'été. Des formulaires de commande et des informations sur les délais de livraison seront disponibles très bientôt sur le site Internet ([www.bvsm.ca](http://www.bvsm.ca)).

N'hésitez pas à contacter le Bassin Versant Saint-Maurice 6487 au téléphone 819-375-6756. **Merci à la Ville de Shawinigan pour sa contribution au Programme de reboisement des rives pour 2012.**

### **Assemblée générale de l'Association pour la protection du Lac-à-la-Tortue**

**le 4 août 2012 à la Salle Lupien**

**inscription de 9H00 à 9H30**

**invitée:**

**Christine Demers, Biologiste de la SAMBBA ( Société d'Aménagement et de la Mise en valeur du Bassin de la Batiscan)**

**Celle-ci vous montrera comment reconnaître les algues bleues et que faire pour prévenir leur apparition.**

## **Important**

Le 18 août 2012 à la Salle Carmel Paquin (à côté de la bibliothèque du Lac). Dépôt de l'étude de Pierre Bertrand sur l'état du Lac-à-la-Tortue. Début de la présentation à 9H30. Période de questions après la présentation. M. Bernard Cayouette représentant du secteur Lac sera aussi présent à la rencontre. Nous offrons le café et les beignets. Venez en grand nombre! Nous avons besoin de vous!

## **ATTENTION!: 3 épisodes d'algues bleues depuis les 4 dernières années**

Pour ceux et celles qui n'étaient pas au courant, nous avons eu 3 épisodes d'algues bleues depuis les 4 dernières années et une autre au début de juin 2012!

Il nous faut la collaboration de tous les résidents du Lac afin de mettre en place des initiatives pour éviter la détérioration de la situation actuelle. Les activités humaines ont un impact direct sur la survie de notre Lac. Chacun de vous devriez vous sentir concerné puisque la présence d'algues bleues, en plus d'être dommageable pour la santé et la qualité de vie, peut aussi avoir un impact sur la valeur de votre résidence.

## **ASSAINISSEMENT DES EAUX**

Monsieur le Maire Angers nous a informé en juin dernier qu'il avait déposé le dossier du Lac-à-la-Tortue au Ministère concerné, le Ministre continue d'affirmer que ce dossier sera analysé que lorsque le dossier de l'eau potable sera complété. Aucun développement dans ce dossier. Afin de faire avancer ce dossier et de favoriser la survie de notre Lac, nous vous demandons de faire pressions auprès de la Ministre, Madame Julie Boulet et le Ministre Laurent Lessard.

Le conseil d'administration de l'APL a eu un aperçu de l'étude de Pierre Bertrand au mois d'avril. C'est sans équivoque que la détérioration du Lac est dû en grand partie à l'activité humaine et que les égouts sont essentiels à sa survie.

## **Qualité de l'eau**

L'été dernier, la qualité de l'eau du Lac a été grandement affectée par les revirements des courants d'eau de la Petite Tortue, ces revirements ayant pour effet de lessiver les terres agricoles situées plus en aval et de rejeter un nombre impressionnant de coliformes fécaux dans le Lac. Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) recommande d'adopter des mesures pour limiter les apports nutritifs issus des activités humaines dans le Lac.

## **Plantes aquatiques**

À ce qu'il paraît, nous aurions moins de myriophylle, mais d'autres variétés de plantes aquatiques semblent vouloir s'implanter dans notre Lac. Madame Christine Demers pourra vous en parler le samedi 4 août prochain à notre Assemblée générale.

Plus un lac est enrichi plus il y a des plantes aquatiques. Venez vous renseigner le 4 août prochain.

## Barrage de la Petite Tortue

Sachez que 2 facteurs, entre autre, influencent le niveau de l'eau du Lac soit: 1) la gestion du barrage et 2) l'entretien approprié de la Petite Tortue.

L'Association pour la protection du Lac-à-la-Tortue a exigé à de nombreuses reprises une gestion responsable du barrage de la Petite Tortue auprès de la ville de Shawinigan afin d'éviter des dommages aux bandes riveraines, aux terrains ainsi qu'aux propriétés des riverains.

D'ailleurs, des études commandées dès l'automne dernier auprès de SYNERGIS ont démontré la nécessité d'entreprendre des travaux majeurs dans la Petite Tortue afin d'éviter que des déversements et des revirements de courants d'eau ne se reproduisent.

À ce jour, seuls de simples travaux de nettoyage ont été effectués dans la Petite Tortue. Nous espérons que les travaux recommandés seront entrepris sous peu pour la survie de notre Lac et la sécurité de ses riverains.

## NON aux canards!



### LES CANARDS S.V.P. NE PAS LES NOURRIR!

Les excréments qu'ils laissent sur les bords des rives augmentent le phosphore dans le lac et en plus peuvent entraîner **LA DERMATITE DU BAIGNEUR.**

- Les regroupements de canards favorisent l'éclosion de maladies telles que le botulisme, le choléra et entraînent aussi l'émission d'une grande quantité d'excréments et de coliformes fécaux dans l'eau, affectant la qualité de l'eau et de l'environnement.

**- Un seul canard produit par jour autant de coliformes que cinq humains.**

## Hydravions touristes

Mme Liliane Guay de la Coalition Contre le bruit, nous informe que dorénavant les plaintes relatives au bruit des hydravions TOURISTES doivent être adressées à M. Yves Thibodeau au 514-633-3679 adresse électronique [yves.thibodeau@tc.gc.ca](mailto:yves.thibodeau@tc.gc.ca) Les restrictions mises en place par Transport Canada s'applique en 2012.



## Les pratiques riveraines

### [Artificialisation des rives](#)

### [Renaturalisation des rives](#)

Pour un grand nombre de riverains, le choix de vivre au bord d'un lac ou d'un cours d'eau est grandement motivé par le besoin de tranquillité et de beauté des lieux. Fuyant le béton et l'air vicié des zones urbaines, les gens retrouvent en campagne des paysages naturels, une faune et une flore diversifiée et un calme inexistant en ville.

Cependant, force est de constater que, par méconnaissance ou inexpérience, les gens endommagent eux-mêmes cet environnement en y transposant leurs habitudes urbaines. L'aménagement des terrains, en ne tenant pas compte du milieu (dénaturalisation des rives, utilisation importante de produits polluants, techniques d'aménagement inadéquates, etc.), a pour effet de menacer dangereusement l'écosystème aquatique, créant de sérieux problèmes écologiques. De plus, cette insouciance, bien souvent involontaire, a aussi pour conséquence de faire perdre aux riverains ce qu'ils venaient justement chercher en campagne, c'est-à-dire la beauté et le calme de l'endroit.



## ARTIFICIALISATION DES RIVES

Le terme artificialisation représente tout ce qui n'est pas naturel au bord d'un lac. Il s'agit de tout aménagement que l'on peut trouver sur le bord d'un lac et qui a été réalisé et est entretenu par l'être humain. Le problème est majeur lorsque l'on retrouve des matériaux inertes en bordure d'un plan d'eau.



Ces éléments artificiels sont souvent près ou même dans l'eau et nuisent à l'environnement immédiat du milieu riverain. Bref, il s'agit d'aménagement du littoral ou de la bande riveraine qui dégradent la qualité du plan d'eau parce qu'ils entraînent des conséquences telles que l'[érosion](#), le réchauffement de l'eau etc.

La qualité de l'eau de certains lacs montre un degré de vieillissement du lac considérablement plus élevé que celui d'autres plans d'eau. Il est évident que l'eau d'un lac qui se réchauffe à cause d'éléments artificiels et qui subit une érosion des rives à cause du manque de végétation stabilisatrice, s'envase plus rapidement et voit sa concentration en phosphore augmentée. Ce sont des éléments qui occasionnent le vieillissement prématuré d'un plan d'eau et qui font proliférer les plantes aquatiques et les algues.

Les éléments contribuant à dégrader le caractère naturel de la rive et qui peuvent être considérés comme artificialisant sont l'enrochement, le mur de béton, le mur de bois, le [gabion](#), le quai, le remblai, l'abri à bateau, le débarcadère, le bâtiment, le chemin de gravier, le chemin d'asphalte, la pelouse, le sol mis à nu, la piscine, le patio.

1. Une propriété riveraine où la rive est artificialisée, c'est-à-dire où l'on a remplacé les arbustes et les arbres de la bande riveraine par du gazon et où l'on fait l'épandage de [phosphates](#) sur la pelouse, envoie autant de phosphore dans le lac que sept propriétés où l'on a une végétation riveraine et où l'on fait attention pour protéger le plan d'eau.
2. Plus de la moitié des phosphates épandus sur la pelouse située près d'un plan d'eau aboutit dans le plan d'eau, soit par l'entremise du ruissellement de surface ou de la nappe phréatique.
3. Un kilogramme d'engrais phosphorés déversé dans un plan d'eau fournit assez d'éléments nutritifs pour produire 500 kilogrammes d'algues et de plantes aquatiques.

## RENATURALISATION DES RIVES

### Situation

Depuis les 35 dernières années, les rives des lacs et des cours d'eau ont subi des transformations inquiétantes de leurs caractéristiques naturelles. Selon des études menées par Rappel (1998-1999), plus de 59% des rives habitées sont considérées comme étant artificielles et les plans d'eau prennent en charge une concentration massive de phosphore. D'une certaine façon, la ville a été transportée à la campagne, activant ainsi le vieillissement prématuré des lacs et des cours d'eau.

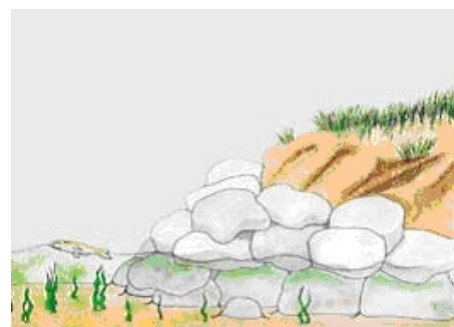
Ces observations alarmantes ont amené le RAPPEL à proposer un guide qui se veut un outil pratique afin d'aménager les rives d'une manière respectueuse de l'environnement.

### Pour contrer l'artificialisation des rives

Le déboisement et l'aménagement artificiel des rives génèrent des conséquences déplorables pour l'environnement. La solution proposée pour y remédier consiste en la renaturalisation de ces rives en créant une bande végétale riveraine.

### Désavantages d'une rive aménagée artificiellement

- \* Érosion ;
- \* Aucune filtration des polluants ;
- \* Réchauffement de l'eau par les pierres, diminution de l'oxygène et disparition de poissons ;
- \* [Envasement](#), ([sédimentation](#)) ;
- \* Prolifération d'algues et de plantes aquatiques ;
- \* Diminution de la [transparence de l'eau](#).



### Avantages d'une rive renaturalisée

- \* Stabilisation de la rive par de nombreuses racines ;
- \* Filtration des polluants par les racines ;
- \* Création d'ombre ;
- \* Prévention de l'envasement ;
- \* Réduction des algues et des plantes aquatiques ;
- \* Conservation d'une eau claire et fraîche, bénéfique aux poissons.



## **Attention à votre fosse septique**

N'oubliez pas qu'une fosse septique a une durée de vie limitée dans des terrains humides comme ceux au pourtour du Lac. En effet, la durée de vie maximale est de **15 à 20 ans**.

Les installations septiques sont dispendieuses, tout le monde le sait ! Qu'il faille en prendre soin, personne n'en doute. Mais combien de propriétaires de chalets savent comment? Lorsqu'ils sont à la campagne, ils ont la fâcheuse tendance d'oublier que la disposition des eaux usées ne se fait pas aussi facilement qu'en ville.

## **Gare aux surcharges!**

Votre installation septique a une capacité limitée. On ne peut donc pas lui donner plus que ce que le sol peut absorber, c'est-à-dire quelques centaines de litres d'eau à la fois. Gare aux dégâts, si vous la surchargez! Elle pourrait bien ne jamais s'en remettre et vous risquez fort de contaminer les eaux de votre lac. Sans compter que dans de telles circonstances, vous vous en doutez bien un peu, il y a une jolie facture qui vous attend pour les réparations.

Ça pourrait bien vous arriver un jour. Pensez aux week-ends, aux belles journées chaudes de l'été ou au temps des fêtes alors que le chalet est bondé d'invités. Ça fait bien du monde!

Plus il y a de monde dans un chalet, plus la consommation d'eau augmente et plus le risque de surcharge de votre installation septique est élevé. Grâce aux calculs des ingénieurs du défunt *Programme des lacs*, elle est équipée pour fêter, mais il ne faut pas exagérer!

Ainsi, prendre un bain ou une douche (avec pomme de douche régulière) peut consommer jusqu'à 91 litres par personne; un lave-vaisselle consomme 41 litres, dans un cycle complet; les cabinets d'aisances, généralement 20 litres par chasse d'eau et la lessiveuse 136 litres par brassée.

De plus votre installation septique a une capacité limitée. Le sol ne peut absorber plus qu'une centaine de litres à la fois.

### **Conseils:**

- Vous devriez éviter de rincer des chaudrons qui ont contenus des matières grasses dans votre évier puisque cela peut avoir pour effet de colmater votre champs d'épuration.
- Nous vous recommandons d'éviter de faire fonctionner votre laveuse pour le linge en même temps que votre lave-vaisselle ou que votre douche car ceci a pour effet de surcharger et de colmater votre champs d'épuration. Un champs d'épuration colmaté ne fonctionne plus.

Charges maximales permises:

- 1 chambre à coucher = 145 litres
- 2 chambres = 220 litres
- 3 chambres = 325 litres
- 4 chambres = 435 litres

## Cartes de membres

L'APL est un organisme à but non lucratif. Pour nous permettre de mener à bien les buts fixés, nous devons prendre différents moyens pour nous financer, en sollicitant des commanditaires ainsi que les différents paliers gouvernementaux, sans oublier la vente des cartes de membres. Pour ceux et celles qui désirent se procurer la carte de membre 2012, vous pouvez en faire la demande par courriel à l'adresse suivante: <http://apltortue.org/index.php> via la section nous contacter, ou par téléphone au 819-538-6812. *Elles seront également disponibles lors de l'assemblée générale du 4 août 2012.*

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, il est de plus en plus difficile d'obtenir des subventions afin de pouvoir nous financer. L'adhésion via les cartes de membres est trop variable et trop peu de gens du secteur Lac-à-la-Tortue s'implique, ceci est une problématique très importante qui se réglera seulement par la participation plus abondante des propriétaires permanents et saisonniers. Votre association travaille très fort pour résoudre les problèmes et vous tenir informé le plus possible, toujours selon ses moyens, qui semble diminuer avec les années. Votre implication au sein du CA de l'APL et votre participation comme membres est très importante pour ceux qui vous représentent auprès des organismes municipaux et gouvernementaux.

## **Un petit effort s'il-vous-plaît ..... Participer ..... Merci**

Pour devenir membre de l'APL il vous suffit d'adresser votre cotisation de 10\$/ personne à l'adresse suivante :  
**Association pour la protection du Lac-à-la-Tortue**  
C.P. 21, secteur Lac-à-la-Tortue,  
Shawinigan (Qc), G0X 1L0



Je désire devenir membre de l'association pour la protection du Lac-à-la-Tortue

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse au Lac-à-la-Tortue: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_ Courriel: \_\_\_\_\_

Autre adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Courriel: \_\_\_\_\_

Cotisation: \_\_\_\_\_ \$

Lors de l'assemblée générale, nous procéderons à des élections. En effet, les mandats de plusieurs membres se termineront cette année, soit 6 postes. Lesquels doivent être comblés afin de compléter le conseil d'administration qui doit être formé de 9 personnes, car trois administrateurs demeurent en poste pour un an. Les nouveaux et nouvelles sont les bienvenus(es).

Nous vous attendons en grand nombre et souhaitons une grande implication de tous afin de mener à bien les buts que nous désirons atteindre, tout en gardant un nombre suffisant qui nous donnera du pouvoir face au conseil de ville.

Le conseil d'administration de l'APL.

## Nos partenaires en environnement



Québec  
Gouvernement du Québec



Julie Boulet  
Députée de Lavolette  
Ministre de l'Emploi et de la solidarité sociale  
Ministre responsable de la région de la Mauricie



Municipalité  
de Hérouxville  
1060 Rang Saint-Pierre  
Hérouxville, G0X 1J0

Téléphone: 418-365-7135



Michel Angers  
Maire de Shawinigan



VILLE DE  
SHAWINIGAN  
UN COURANT D'ÉNERGIES

550, avenue de l'Hôtel-de-Ville  
CP 400  
Shawinigan Qc G9N 6V3  
Téléphone: 819 536-7200  
[www.shawinigan.ca](http://www.shawinigan.ca)



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de Lac-à-la-Tortue

680, 98<sup>e</sup> Rue, C.P. 99  
Lac-à-la-Tortue  
G0X 1L0

Téléphone : 819 538-1633  
Télécopieur : 819 538-4431

Serge Barrette, directeur général [serge.d.barrette@desjardins.com](mailto:serge.d.barrette@desjardins.com)



René Ricard  
PRÉSIDENT  
(819) 538-2262

Tél.: (819) 538-2282  
Cell.: (819) 536-9008  
Fax: (819) 538-6272

3389, 4<sup>e</sup> Rue, Grand-Mère (Qc) G9T 5K5  
[www.excavationrmg.qc.ca](http://www.excavationrmg.qc.ca)

• Excavation: industrielle, commerciale et résidentielle  
• Location de machinerie lourde • Travaux forestiers



Photocopies  
**Robichaud**

819-538-7741 tél.  
819-538-8300 fax.  
[photocopiesrobichaud.com](http://photocopiesrobichaud.com)  
[claudio@photocopiesrobichaud.com](mailto:claudio@photocopiesrobichaud.com)  
988 6<sup>e</sup> avenue Grand-Mère Qc. G9T 2J1



DÉNEIGEMENT  
**H+M**

Hugo Flageole  
président

Secteur Lac-à-la-Tortue  
Hérouxville

9223-6187 Qc Inc. 819 533-5555



Quais  
Traditionnels

Daniel St-Pierre  
850, 2<sup>e</sup> Avenue  
Grand-Mère (Québec)  
G9T 2X5

Tél. : 819 538-0880  
Cell. : 819 698-5154  
[www.quaistraditionnels.com](http://www.quaistraditionnels.com)



Nous tenons à remercier la municipalité de Hérouxville pour l'impression du journal

### LIENS UTILES

- \* [www.bvsm.ca](http://www.bvsm.ca)
- \* [www.sambba.qc.ca](http://www.sambba.qc.ca)
- \* [www.rappel.qc.ca](http://www.rappel.qc.ca)
- \* [stmathieuduparc.org](http://stmathieuduparc.org) cliquez sur l'onglet «services municipaux» et ensuite sur «urbanisme» et «documents».
- \* [st-elie-de-caxton.com](http://st-elie-de-caxton.com) cliquez sur «milieu riverain»
- \* [www.tonylesauteur.com/frsepti53.htm](http://www.tonylesauteur.com/frsepti53.htm).

### Prochaine assemblée générale de l'APL

La prochaine assemblée générale de l'APL se déroulera le **4 août 2012** à 9H30 à la Salle Lupien (Lac-à-la-Tortue).